

Commune DIEME



Mairie
Le bourg
69170 Dième

Du 17 Décembre 2021

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le 17 décembre, le Conseil Municipal de la commune de DIEME étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M.Hubert ROCHE.

Nombre de conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 8
- votants : 8
- absents : 3

Etaient présents :

SARCIRON Véronique, FLEURY Amélie, POIZAT Nathalie, SIVELLE Vincent, LACROIX Serge, CHERMETTE Maurice, SONTOT Marc.

Etaient absents ou excusés :

BERNARD Martine, BARTHELEMY Sébastien, PLANUS Jérôme.

Un scrutin a eu lieu, Mme SARCIRON Véronique a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

1- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 01 octobre 2021 :

Le compte rendu du 01 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés.

2- Délibération sur le rapport du prix et la qualité (RPQS) assainissement 2020 :

Le Maire expose au conseil le rapport 2020 sur le prix et la qualité assainissement de la commune de DIEME. Le rapport en ressort que le prix du m³ sur la commune de DIEME est de 2.70€ TTC ce qui situe le prix dans la moyenne basse des communes limitrophes.

Le conseil délibère et accepte le rapport assainissement 2020.

3- Délibération sur le rapport du prix et la qualité (RPQS) du service déchets 2020 :

Le Maire expose au conseil le rapport 2020 sur le prix et la qualité (RPQS) du service déchets 2020 de la commune de DIEME,

Le coût du service /habitant pour la commune est de 79€ pour 2019
92€ pour 2020

Le coût du service pour la commune augmente dû à une collecte plus importante pour 2020. Il faut donc continuer et persévérer dans la qualité du tri sélectif qui fera diminuer le coût du service par habitant pour la commune et contribuer à lutter contre la pollution de la planète.

Le conseil après avoir écouté le rapport délibère et accepte le rapport assainissement 2020

4- Délibération de demande du solde de versement du fonds de concours à la COR :

Conformément à la délibération du 20 décembre 2019, la commune a sollicité la Communauté de l'Ouest Rhodanien pour un fonds de concours destiné à soutenir le projet de (réhabilitation de l'ancienne école en logement + local commercial ou tertiaire) porté par la commune,
Lors de son conseil communautaire par délibération n°2020-72 du 04 février 2020, la COR a accordé à la commune une aide de 39 750 € pour ce projet.

Les travaux étant terminés à ce jour, le Maire présente le plan de financement définitif et demande au conseil d'approuver le versement du fonds de concours par la COR pour un montant de 39 750 € soit un acompte de 24 000€ déjà versé et demande donc le versement du solde restant dû de 15 750 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- Approuve la demande de versement du solde de fond de concours à la COR selon le plan de financement définitif,
- Mandate Monsieur le Maire pour entreprendre toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de la présente.

5- Délibération approbation des CGU du guichet unique des autorisations d'urbanisme :

Le Maire expose au conseil que considérant qu'au 1^{er} Janvier 2022, toutes les communes doivent être en mesure de recevoir, sous forme électronique, les demandes d'autorisation du droit des sols (ADS),
le Maire expose donc au conseil municipal, les conditions générales d'utilisation de la plateforme pour le dépôt dématérialisé des autorisations d'urbanisme,

Le conseil municipal,

Après avoir étudié les CGU de la plateforme,

Délibère et valide à l'unanimité les CGU du guichet unique des autorisations d'urbanisme.

6- Présentation annuelle sur le prix et la qualité du service de l'eau applicables au 01/01/2021:

Le maire expose au conseil le rapport du prix et la qualité du service de l'eau applicables au 01/01/2021.

Le prix tarif pour 2020 est de 388.90€ pour 120m3

Le prix moyen est de 3.24€/m3

Le prix tarif pour 2021 est de 394.56€ pour 120m3

Le prix moyen est de 3.28€/m3

7- Demande d'autorisation de passage du rallye de charbonnière

Mr le maire expose au conseil municipal, le courrier de demande d'autorisation de passage du rallye de charbonnières les 28 avril 2022 sur la commune de DIEME.

Le conseil, après avoir entendu l'exposé et la carte de passage sur la commune de Mr le maire, délibère et approuve l'autorisation de passage de ce rallye.

Plus de détail sur les heures de passage et de la fermeture de routes seront communiquées aux administrés ultérieurement.

8- Demande d'autorisation de pistes et parcelles communales pour exercices sapeurs- pompiers :

Mr le Maire, expose au conseil municipal qu'une demande de l'école VALABRE sécurité civile pour emprunter des pistes et des parcelles de la commune pour effectuer des exercices de manœuvres de feux de forêts avec les sapeurs-pompiers avait été faite par courrier. Cette autorisation avait été acceptée par le maire pour la période du 06 au 10 décembre 2020. Vu les mauvaises conditions climatiques de cette période les manœuvres ont dû être annulé. Une prochaine demande d'autorisation à des dates ultérieures sera faite par l'école et sera donc de nouveau acceptée.

Le conseil approuve l'autorisation donné par le maire pour l'école VALABRE sécurité d'emprunter des pistes et parcelles de la commune pour les exercices feux de forêt des sapeurs-pompiers.

9- Acceptation du devis BAILLY

Une demande de devis avait été faite à la société BAILLY pour la fabrication et la pose de couver tines en zing sur le mur devant la salle des fêtes pour l'évacuation d'eau de pluies.

Le Maire informe le conseil municipal avoir reçu le devis de la société BAILLY pour un montant de 550,42€.

Le conseil valide le devis.

10- Décapage des croix église et cimetière et monuments aux morts cimetière :

Un devis avait été demandé à la société Absolute Rénovation pour le décapage par aérogommage des croix de l'église et du cimetière et du monument aux morts du cimetière.

Le maire informe avoir reçu le devis de la société pour un montant de 1980€

La mairie est dans l'attente d'un deuxième devis d'une autre société et pouvoir comparer les prix et ainsi permettre le décapage des croix et monument aux morts de la commune.

11- Commande de sel déneigement :

Le Maire informe le conseil avoir passé une commande de 15 tonnes de sel de déneigement pour la commune à la société ROCK au prix de 90€ H la tonne sera livrée prochainement.

L'ordre du jour étant clos, la séance fut levée à 22h00.

Vu pour être affiché le Mercredi 5 janvier 2022, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A DIEME, le 04 janvier 2021

(Sceau de la mairie)

Le Maire.

(Signature)